

du 15 Mars 1996

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA FONCTION  
PUBLIQUE ET DE LA SECURITE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION  
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA MAITRISE DES EFFECTIFS

DECRET N° 96-137 /MFPSS/DGFP/DME/  
SCADD

mettant fin au détachement de Mon-  
sieur MOUKOUYOU Gilbert Aimé, Ingé-  
nieur des Techniques Industrielles  
de 4<sup>e</sup> échelon des cadres des Services  
Techniques (Industries)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

(/ USAS :

(/u la constitution du 15 Mars 1992 ;

(/u la loi n°021/89 du 14 Novembre 1989 portant refonte du  
statut général de la Fonction Publique ;

(/u le décret n°62/130/EP du 9 Mai 1962 fixant le régime des  
rémunérations des fonctionnaires ;

D.G.B.

(/u le décret n°95/25 du 13 Janvier 1995 portant nomination  
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le décret n°95/26 du 22 Janvier 1995 portant nomination  
des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n°95/27 du 22 Janvier 1995 portant  
nomination des Ministres délégués Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n°95/32 du 12 Février 1995 portant organisation  
des intérim des Membres du Gouvernement ;

D.G.C.F.

(/u le décret n°85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le circuit  
d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révi-  
sions des situations administratives des agents de l'Etat ;

(/u le décret n°86/1025 du 10 Novembre 1986 portant reglemen-  
tation de la mise en détachement des fonctionnaires des cadres de la  
République du Congo ;

(/u l'arrêté n°2087/EP du 21 Juin 1958 fixant le règlement  
sur la solde des fonctionnaires ;

(/u la Lettre n°126/MFPSS/CAB du 3 Mars 1995 du Directeur de  
Cabinet du Ministre du Travail, de la Fonction Publique et de la Sécurité  
Sociale, transmettant le dossier de l'intéressé ;

(/u le décret n° 96-136 /MFPSS/DGFP/DME/SCADD du 15 MARS 1996  
détachement de Monsieur MOUKOUYOU Gilbert Aimé, Ingénieur des Techni-  
ques industrielles de 4<sup>e</sup> échelon des cadres des Services Techniques  
(Industrie) Régulation.

(/u l'arrêté n° 1000 du 5 Octobre 1994 du Premier Ministre, Chef  
du Gouvernement.

DECRETE ;

.../...

*12*

ARTICLE 1ER : Il est mis fin au détachement accordé par décret n° 96-137/MFPSS/DGFP/DME du 15 Mars 1996 à Monsieur MOUKOUYOU (Gilbert Aimé) Ingénieur des Techniques Industrielles de 4<sup>e</sup> échelon des cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Techniques (Industriel) précédemment en service détaché auprès de la Société des Huiles du Congo (Huilka S.A.).

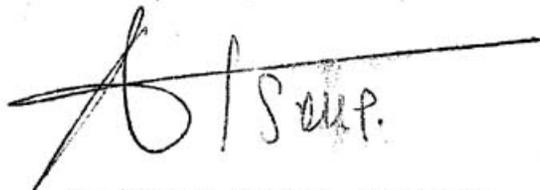
ARTICLE 2 : L'intéressé est mis à la disposition du Ministère du Développement Industriel, de l'Energie, des Mines et des Postes et Télécommunications, son administration d'origine à Brazzaville.

ARTICLE 3 : Le présent décret ~~qui~~ prendra effet à compter du 1er Décembre 1994 date effective de reprise de service de l'intéressé, ~~sera enregistré et communiqué partout où besoin sera, /-~~

Brazzaville, le 15 MARS 1996

Par le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement,

Le Ministre du Travail, de la  
Fonction Publique et de la Sécurité Sociale,

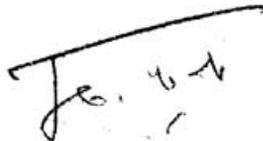


- Professeur Anacleto SOMAMBET.-



- Général Jacques Joachim ZOMBY-OPANGO.-

Le Ministre du Développement Industriel  
de l'Energie, des Mines et des Postes  
et Télécommunication,



- Jean I T A D I.-

Le Ministre Délégué Auprès du Ministre  
de l'Economie et des Finances, Chargé  
du Budget et de la Coordination des  
Régies,



- Luc Daniel Adamo MATETA.-

AMPLIATIONS :

- DGFP/DME..... 2
- DGB..... 2
- DGCF..... 2
- MDIEMPT/CAB..... 2
- MDIEMPT/DGI..... 2
- DOSSIER..... 2
- INTERESSE..... 2
- SGG/BC..... 2
- SCADD..... 2/